

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

CONSEIL MUNICIPAL  
Compte rendu de la séance  
du 19 février 2021

Etaient présents : M. BLANC Didier, M. BOVARD Jean-Marie, M. CATTANEO Thierry, MME CREPY-BANFIN Audrey, M. CRUZ-MERMY Valéry (présent à partir du point N° 8), M. DAVID-CRUZ Gérald, Mme GINON Céline, M. LEBRASSEUR Fabrice, M. MECCA Jean-Louis , et M. VUILLOUD Gilbert.

Etaient absents : M. CRUZ-MERMY Jean-Jacques, M. DANIEL Simon, M. GRILLET-AUBERT Jacques, M. GUFFROY François-Maxime et M. TRINCAZ Nicolas.

Monsieur BLANC Didier a été nommé secrétaire.

Début de la séance : 17 H 30

- 1 [Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2020](#)
- 2 [Projet de rénovation énergétique bâtiment dénommé « Le Presbytère » et demande de subvention](#)

Le conseil municipal a validé le projet de rénovation énergétique du bâtiment du Presbytère (Toitures, menuiseries extérieures et remplacement de la chaudière), et son plan de financement avec demande d'une subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du Plan de Relance.

- 3 [Projet maison médicale Vallée d'Abondance](#)

Madame Céline GINON se retire de la salle pour la délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal s'est prononcé pour le retrait définitif de la commune au projet de maison médicale dans la Vallée d'Abondance. La commune, suite au départ des deux médecins, a rénové le bâtiment dénommé « Le Presbytère » afin d'y accueillir deux nouveaux généralistes avant la saison d'hiver 2021. De plus, le projet nécessitait une modification du Plan Local d'Urbanisme qui venait d'être achevé et engendrait inévitablement de nouveaux coûts pour la commune.

.../...

#### 4 Notification cession contrat à EURONET : distributeur de billets

Le conseil municipal a pris note de la cession du contrat initial signé avec EURONET 360 FINANCE LIMITED le 31.08.2016, durée 5 ans reconduit tacitement pour des périodes successives de un an sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties au plus tard 90 jours avant l'expiration de la période, dans le cadre de la réorganisation interne de leur groupe, à la société EURONET SERVICES SAS avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et a autorisé Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

#### 5 Aide au développement d'une collection thématique à la bibliothèque

Le conseil municipal a pris acte de la demande de la bibliothèque « Le Millefeuille » de pouvoir acquérir une collection de livres sur le thème « Jeunesse » et charge Monsieur le Maire de faire une demande de subvention au Conseil Savoie Mont Blanc dans le cadre du développement d'une collection thématique.

#### 6 Convention de servitude RTE Réseau de transport d'électricité

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec RTE Réseau de transport d'électricité dans le cadre du renforcement du support N° 88 existant sis sur la parcelle communale cadastrée N° C 839, lieu-dit « Les Crottes ».

#### 7 Option d'achat balayeuse aspiratrice

Le conseil municipal a décidé de lever l'option d'achat de la balayeuse aspiratrice voirie qui était en location et dont le contrat arrive à échéance. La Valeur Résiduelle de l'engin qui est de 760,00 € H.T. TVA en sus.

#### 8 Contrat de travail agent administratif

Le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat à durée déterminée pour une durée d'une année de l'agent administratif en poste à l'accueil.

## 9 Modification du régime indemnitaire mis en place en juillet 2018

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de présenter au prochain Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Savoie la modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et Sujétions Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) afin de prendre en compte le poste de responsable des services techniques qui initialement était prévu au grade d'agent de maîtrise et dans le cadre de la mutation, suite à recrutement d'un agent titulaire au grade de technicien principal 1ère Classe.

## 10 Convention d'occupation précaire d'un logement

Dans le cadre de la mutation d'un agent titulaire prévue au 1<sup>er</sup> juin prochain au poste de responsable des services techniques, le conseil municipal valide le projet de convention d'occupation précaire du logement T3 situé dans le bâtiment multifonctionnel et en a fixé les modalités financières.

## 11 Questions diverses

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal d'une lettre d'information et d'actions concernant le déploiement de la 5 G par le Collectif Stop 5 G Chablais 74.

## Demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Le conseil municipal a donné son avis sur les demandes présentées.

Le Maire,  
Gérald DAVID-CRUZ



Le secrétaire de séance,  
Didier BLANC



